ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/MA/QR/N/RUS/3/Corr.1

30 avril 2018

(18-2690)

Comité de l'accès aux marchés

Original: anglais

NOTIFICATION PRÉSENTÉE CONFORMÉMENT À LA DÉCISION SUR LES PROCÉDURES DE NOTIFICATION DES RESTRICTIONS QUANTITATIVES (G/L/59/REV.1)

FÉDÉRATION DE RUSSIE

Corrigendum

La communication ci-après, datée du 25 avril 2018, est distribuée à la demande de la délégation de la Fédération de Russie.

La délégation de la Fédération de Russie souhaiterait apporter les corrections suivantes à la notification distribuée dans le document G/MA/QR/N/RUS/3:

- dans les sections 1, 2, 4, 8, 9 et 16 de la colonne 5, remplacer les mots "Article XX(h) GATT" par "Article XX(b) GATT";

- dans la section 17, à la colonne 5, les renseignements devraient être complétés par: "Waiver concerning Kimberley Process Certification Scheme for Rough Diamonds (WT/L/676); United Nations Security Council resolution S/RES/1459 (2003)";

- dans la section 18, à la colonne 5, remplacer les mots "Article XX(c) GATT" par "Article XX(g) GATT";

- dans la section 30, à la colonne 2, remplacer "VER" par "Exclusive right".